



Droit en branche secondaire

www.unifr.ch/ius

Bienvenue à la Faculté de droit !

Cette présentation a l'objectif de vous donner les éléments clés pour bien commencer vos *études de droit en branche secondaire*. Elle s'adresse aux étudiant-e-s de l'Université de Fribourg qui

- étudient le droit en branche secondaire à 30 ou à 60 ECTS, ou
- sont inscrit-e-s dans la voie d'études *Etudes économiques et juridiques* et font du coup la branche secondaire en droit à 60 ECTS.

Contenu de la présentation

I. Organisation des *études de droit en branche secondaire*

II. Cours

III. Examens

I. Organisation des études

1. Les bases réglementaires
2. Cours annuels et examens
3. Le droit en branche secondaire à 60 ECTS
4. Le droit en branche secondaire à 30 ECTS
5. Informations complémentaires concernant l'organisation des études

1. Les bases réglementaires

- L'organisation des *études de droit en branche secondaire* se base sur le [Règlement pour les étudiants et étudiantes ayant le droit comme branche secondaire](#).
- Le droit en branche secondaire peut être étudié à 30 et à 60 ECTS.

2. Cours annuels et examens

- Les cours pour le *droit en branche secondaire* sont en général des cours de Bachelor *annuels*. L'examen a lieu après deux semestres.
- Tous les étudiant-e-s s'inscrivent sur la page Moodle du cours en question. Les supports de cours y sont également archivés.
- L'inscription aux examens est obligatoire.

3. Droit en branche secondaire à 60 ECTS («grande branche secondaire»)

- Pour les étudiant-e-s inscrit-e-s dans la voie d'études *Etudes économiques et juridiques* les dispositions concernant le droit en branche secondaire à 60 ECTS sont applicables.
- Le prochain slide montre une vision d'ensemble du plan d'études pour la branche secondaire à 60 ECTS. Notez que le cours/examen «*Introduction au droit*» est obligatoire, pour les autres cours des choix sont possibles.
- Chaque cours/examen peut être fait en allemand ou en français.

Introduction au droit / Einführung in das Recht (obligatorisch)	6 ECTS
<p>À choix parmi les cours en français ou allemand de Bachelor en droit: Zu wählen aus dem Lehrveranstaltungsprogramm des Bachelors Recht:</p>	
<p>2 cours à 12 ECTS / 2 Lehrveranstaltungen zu 12 ECTS unter:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit public I, II et III / Öffentliches Recht I, II und III - Droit pénal I / Strafrecht I - Droit des obligations II / Obligationenrecht II 	24 ECTS
<p>2 cours à 9 ECTS / 2 Lehrveranstaltungen zu 9 ECTS unter:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit romain / Römisches Recht - Droit européen/DIP / Europarecht/Völkerrecht - Droit civil II et III / Zivilrecht II und III - Droit des obligations I / Obligationenrecht I - Droit pénal II / Strafrecht II - Histoire du droit / Rechtsgeschichte - Droit commercial et économique / Handels- und Wirtschaftsrecht - Droit social / Sozialrecht 	18 ECTS
<p>2 cours à 6 ECTS parmi / 2 Lehrveranstaltungen zu 6 ECTS unter:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit civil I / Zivilrecht I - Droit fiscal / Steuerrecht - Philosophie du droit / Rechtsphilosophie 	12 ECTS
Total	60 ECTS

4. Droit en branche secondaire à 30 ECTS («petite branche secondaire»)

- Les deux prochains slides montrent vos options dans vos études de la branche secondaire à 30 ECTS. Notez que le cours/examen «*Introduction au droit*» est obligatoire, pour les autres cours des choix sont possibles.
- Chaque cours/examen peut être fait en allemand ou en français.

Introduction au droit / Einführung in das Recht (obligatorisch)	6 ECTS
<p>À choix parmi les cours en français ou allemand de Bachelor en droit: Zu wählen aus dem Lehrveranstaltungsprogramm des Bachelors Recht:</p>	
<p>1 cours à 12 ECTS / 1 Lehrveranstaltung zu 12 ECTS unter:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit public I, II et III / Öffentliches Recht I, II und III - Droit pénal I / Strafrecht I - Droit des obligations II / Obligationenrecht II 	12 ECTS
<p>2 cours à 6 ECTS parmi / 2 Lehrveranstaltungen zu 6 ECTS unter:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit civil I / Zivilrecht I - Droit fiscal / Steuerrecht - Philosophie du droit / Rechtsphilosophie 	12 ECTS
Total	30 ECTS

Introduction au droit / Einführung in das Recht (obligatorisch)	6 ECTS
<p>À choix parmi les cours en français ou allemand de Bachelor en droit: Zu wählen aus dem Lehrveranstaltungsprogramm des Bachelors Recht:</p>	
<p>2 cours à 9 ECTS / 2 Lehrveranstaltungen zu 9 ECTS unter:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit romain / Römisches Recht - Droit européen/DIP / Europarecht/Völkerrecht - Droit civil II et III / Zivilrecht II und III - Droit des obligations I / Obligationenrecht I - Droit pénal II / Strafrecht II - Histoire du droit / Rechtsgeschichte - Droit commercial et économique / Handels- und Wirtschaftsrecht - Droit social / Sozialrecht 	18 ECTS
<p>1 cours à 6 ECTS parmi / 1 Lehrveranstaltung zu 6 ECTS unter:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit civil I / Zivilrecht I - Droit fiscal / Steuerrecht - Philosophie du droit / Rechtsphilosophie 	6 ECTS
Total	30 ECTS

5. Informations complémentaires concernant l'organisation des études

- Vous trouvez des informations complémentaires sur la page web de la Faculté de droit:

<https://www3.unifr.ch/ius/fr/etudes/droitbranchesecondaire/>

- Le Décanat de la Faculté de droit est volontiers à disposition pour vos questions: ius-admin@unifr.ch

II. Cours

1. Points importants
2. Extraits des grilles horaires
3. Notre recommandation
4. Informations complémentaires concernant les cours

1. Points importants

- Cours obligatoire: «*Introduction au droit*»
- Les cours à choisir font partie du programme de Bachelor.
- Les cours peuvent être suivis en allemand ou en français.
- La majorité des cours du programme de Bachelor est enseignée sous forme de *cours annuel*.
- Les cours sont complétés par des exercices.

2. Extrait des grilles horaires (1/2)

Grille horaire de la Faculté de droit de l'Université de Fribourg
IUR I – Semestre d'automne 2021 (20.09.2021 – 24.12.2021) - Etude à plein temps

HORAIRE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
08.15 - 09.00	Droit romain PICHONNAZ P.		Droit public I PREVITALI A. / DUBEY J.	Droit européen / Droit international public Droit international public BESSION S.	Droit pénal I VUILLE J.
09.15 - 10.00	MIS Aud. C			MIS Aud. B	PER A120
10.15 - 11.00	Droit civil I Droit des personnes et droit de la famille		MIS01 1110 Aula magna ou MIS Aud. C	Introduction au droit / Procédure civile et exécution forcée Introduction au droit BEYELER M.	
11.15 - 12.00	FOUNTOULAKIS Ch. MIS Aud. B			MIS Aud. B	
12.15 - 13.00					
13.15 - 14.00	Introduction au droit / Procédure civile et exécution forcée Introduction au droit SCHOENENBERGER M.-B. (Beyeler M.)	Droit romain KUONEN N. NUSSBAUMER A. (Pichonnaz P.)	Droit européen / Droit international public Droit international public BESSION S.	Droit public I PREVITALI A.	Droit pénal I MEYLAN P. (Vuille J.)
14.15 - 15.00	MIS 3119	Dès 11.10.21 : BQC 2.813	MIS Aud. B	MIS Aud. C	Dès 14.10.21 : BQC 2.525
15.15 - 16.00	Introduction au droit / Procédure civile et exécution forcée Introduction au droit	Droit romain KUONEN N. NUSSBAUMER A. (Pichonnaz P.)		Droit public I PREVITALI A.	Droit pénal I MEYLAN P. (Vuille J.)
16.15 - 17.00	SCHOENENBERGER M.-B. (Beyeler M.) MIS 3119	Dès 11.03.2021 : BQC 2.813		MIS Aud. C	Dès 14.10.21 : BQC 2.525
17.15 - 18.00	Droit civil I			Introduction technique au droit AESCHLIMANN D. / CLEMENT E. / GROBETY L. / PERRIARD J. / STEGMUELLER T. (Beyeler M.)	
18.15 - 19.00	FOUNTOULAKIS Ch. A MARCA J.-Ch. MIS 3119 / MIS 3120			PFR B130	
Cours : Si plusieurs plages horaire de 2 h. sont mentionnées, <u>toutes</u> les plages horaire du cours doivent être suivies.		Exercices : Si plusieurs plages horaire de 2 h. sont mentionnées, <u>uniquement une plage horaire</u> de 2h. doit être suivie, selon les indications communiquées par le professeur.		MIS = Miséricorde BQC = Beaugard PER = Pérolles II	Etat au : 08.09.2021

2. Extrait des grilles horaires (2/2)

Grille horaire de la Faculté de droit de l'Université de Fribourg IUR I – Semestre de printemps 2022 (21.02.2022 – 03.06.2022) - Etude à plein temps							
HORAIRE	LUNDI		MARDI	MERCREDI		JEUDI	VENREDI
08.15 - 09.00	Droit romain PICHONNAZ P			Droit public I PREVITALI A. / DUBEY J.		Droit public I DUBEY J. MIS Aud. C	Droit pénal I VUILLE J.
09.15 - 10.00	MIS Aud. A			MIS01 1110 Aula magna ou MIS Aud. C		Introduction au droit / Procédure civile et exécution forcée Procédure civile et exécution forcée GROBETY L. (Heinzmann M.) MIS Aud. B	PER A120
15 - 11.00	Droit civil I Droit des personnes et droit de la famille FOUNTOULAKIS Ch. MIS Aud. B						
11.15 - 12.00							
12.15 - 13.00							
13.15 - 14.00	Introduction au droit / Procédure civile et exécution forcée / Procédure civile et exécution forcée DIETSCHY P. (Heinzmann M.) / MIS 3119	Droit romain KUONEN N. NUSSBAUMER A. (Pichonnaz P.) 21.02./28.02 / 07.03.22 : BQC 3.805 Dès 11.03.22 : BQC 2.813		Droit européen / Droit international public Droit européen DUBEY. B (Besson S.) MIS Aud. B		Droit public I DUBEY J. MIS Aud. C	Droit pénal I MEYLAN P. (Vuille J.) Dès 17.03.22 : BQC 2.525
14.15 - 15.00							
15.15 - 16.00	Introduction au droit / Procédure civile et exécution forcée / Procédure civile et exécution forcée DIETSCHY P. (Heinzmann M.) MIS 3119	Droit romain KUONEN N. NUSSBAUMER A. (Pichonnaz P.) 21.02./28.02 / 07.03.22 : BQC 3.805 Dès 11.03.22 : BQC 2.813		Introduction au droit / Procédure civile et exécution forcée Procédure civile et exécution forcée GROBETY L. (Heinzmann M.) 23.02. / 02.03. / 09.03. / 16.03. / 23.03. / 30.03.2022: PER22 Salle 002 Joseph Deiss		Droit public I DUBEY J. MIS Aud. C	Droit pénal I MEYLAN P. (Vuille J.) Dès 17.03.22 : BQC 2.525
16.15 - 17.00							
17.15 - 18.00	Droit civil I FOUNTOULAKIS Ch. A MARCA J.-Ch.			Droit européen / DIPU Droit européen I DUBEY B. (Besson S.) MIS 3113	Droit européen / DIPU Droit international public GAECHTER-ALGE M.-L. (Besson S.) MIS 3117		
18.15 - 19.00	MIS 3119 / MIS 3120						
19.15 – 20.00				Droit européen / DIPU Droit européen I DUBEY B. (Besson S.) MIS 3113	Droit européen / DIPU Droit international public GAECHTER-ALGE M.-L. (Besson S.) MIS 3117		
20.15 – 21.00							
Cours : Si plusieurs plages horaire de 2 h. sont mentionnées, toutes les plages horaire du cours doivent être suivies.			Exercices : Si plusieurs plages horaire de 2 h. sont mentionnées, <u>uniquement une plage horaire</u> de 2h. doit être suivie, selon les indications communiquées par le professeur.			MIS = Miséricorde BQC = Beauregard PER = Pérolles II	Etat au : 08.09.2021

3. Notre recommandation

Commencez avec l'«*Introduction au droit*».

D'une part, ce cours vous donne un premier aperçu du droit suisse et, d'autre part, c'est le seul cours qui vous soit obligatoire. Vous pouvez choisir les autres cours du programme de Bachelor (voir les pages 8, 10 et 11 de cette présentation).

4. Informations complémentaires concernant les cours

- Informations sur le site web de la Faculté de droit:
<https://www3.unifr.ch/ius/fr/etudes/coursexamens/cours/>
- Informations dans le programme des cours de l'Université:
<https://www3.unifr.ch/timetable/>
- Questions concernant les cours:
ius-admin@unifr.ch (Décanat de la Faculté de droit)

III. Examens

1. Inscription aux examens
2. Sessions d'examens
3. Informations complémentaires concernant les examens

1. Inscription aux examens

- L'inscription aux examens est obligatoire dans les délais prévus.
- Les étudiant-e-s s'inscrivent aux examens via le portail MyUnifr dans les délais indiqués.
- Les dates d'inscription sont publiées sur la page web de la faculté ([PDF «Dates d'inscription»](#)).
- Nous conseillons de ne pas dépasser le nombre de 6 examens par session.

2. Sessions d'examens

- Les dates d'examens sont publiées seulement quelques semaines avant les examens sur le site web de la Faculté de droit.
- Deux sessions d'examens ordinaires sont organisées par an (janvier et juin), une session de rattrapage en septembre (voir les conditions d'admissions à la page 4 de [l'aide-mémoire](#)).
- Chaque examen de Bachelor peut être répété deux fois. Un examen est réussi si la note obtenue correspond au minimum à 4.0.
- L'examen «*Introduction au droit*» peut être passé seulement après deux semestres.

3. Informations complémentaires concernant les examens

- Informations concernant les examens :
<https://www3.unifr.ch/ius/fr/etudes/coursexamens/infoexamens/>
- Questions concernant les examens : ius-examens@unifr.ch (Décanat)
- Séance d'information concernant les examens : en **mars 2022**

Pour en savoir plus...

Venez sur notre site Internet
www.unifr.ch/ius



Ecrivez-nous:
ius-admin@unifr.ch

Suivez-nous:
www.facebook.com/unifr.IUS



@ius_fribourg



@unifribourg





**Nous vous
souhaitons un bon
début de semestre !**